DÉTAIL

DES CRUELS

ÉVÉNEMENS

Aarivés à Nantes en Bretagne, où vingt-deux hommes ont été tués et un plus grand nombre blessés.

C'est en vain que le patriotisme veille ; c'est en vain qu'il promene ses régards imposans sur toute l'étendue de la France : les ennemis de la liberté levent toujours une tête altiere et menaçante, et essayent de tems en tems leurs forces impuissantes ; et si nous avons un instant de repos, c'est lorsque dans le mystère et les ténebres

Case FRC 3038

M+W 5404

ils s'occupent à forger les fers qu'ils nous préparent. Foibles et cruels ennemis de la patrie, quand cesserez-vous vos sacrilèges efforts? Quand finira donc votre rage insensée? Pauvre royaume! Malheureux citoyens! Nous sommes entourés d'embûches infâmes; l'intrigue nous assiège. On est parvenu presque à nous inspirer des doutes douloureux sur le patriotisme de nos meilleurs amis; l'ambition veut s'immoler des rivaux; et lorsque l'on croit entendre la voix du patriotisme, ce n'est que l'instant particulier déguisé qui nous parle. La franchise et la loyauté Française seroient-elle donc anéanties? Hélas! Le vrai citoyen, celui qui dedaignant les vains honneurs, ne brûle que de l'amour de son pays, s'il cherche à

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

découvrir le nœud de tant d'intrigues, récule aussi-tôt épouvanté.

Mais qui fomentent donc ces troubles ? Est-ce le clergé ? Sont-ce les parlemens ? Est-ce l'Anglais ? Est-ce le Diable ? On dit que la Bretagne est en feu ; nous aimons à croire que ces bruits sont exagérés ; mais du moins on ne revoquera pas en doute, les cruels événemens arrivés le 30 du mois dernier, et dont des lettres arrivées hier au soir annoncent le détail ; elles ajoutent que la moitié des citoyens de cette ville, semble prêts à égorger l'autre.

Depuis quelques mois les ennemis du bien public, se sont occupés à semer la discorde en Bretagne. La ville de Nantes paroissoit avoir été choisie par eux, pour faire éclater leurs projets. Des manœuvres odieuses ont fo-

menté le plus grand de tous les malheurs; la foire Nantaise qui se tient sur la place de Bretagne, avoit rassemblé une foule considérable de citoyens des villes voisines que le commerce amenoit; parmi ce nombre de perturbateurs soudoyés par l'aristocratie, sont venus interrompre les plaisirs d'une fête que le patriotisme préparoit en reconnoissance des bienfaits de la révolution.

Tous les amis de la liberté avoient formé le projet d'une confédération, et ils avoient fixé à ce jour la cérémonie de ce grand acte civique. Déjà l'autel de la patrie étoit dressé sur la place de Bretagne, où une grande partie des habitans s'étoient rendus; la cérémonie commençoit lorsque des personnes mal intentionnées font circuler le bruit qu'une troupe de brigand dévastoit la campagne

à une lieue de la ville, d'autres ajoutoient que c'étoit l'arrivée de troupes de ligne, avec le dessein de former un camp ; ces soupçons se sont accrédités dans l'esprit de plusieurs citoyens, tandis que d'autres ont paru les rejeter.

Cette différence d'opinion a fait naître la plus grande effervescence dans les esprits, et même elle a opéré une division parmi les citoyens ; on a crié aux armes : et aussitôt des attroupemens ont donné de l'inquiétude à la municipalité. Sur le soir l'émeute s'est manifestée dans la partie basse de la ville ; le peuple faisoit éclater alors son mécontentement sur la cherté du pain ; les gens de la garde nationale ont ramené l'ordre pour le restant de la nuit ; mais le lendemain les ennemis du bien public profitant de la disposition des es-

prits et de la cunfusion, ils ont, à ce que l'on prétend, répandu de l'argent pour faire agir les mauvais sujets; on a vu alors une troupe de brigand se former dans la ville en corps de bataille, et vouloir braver les loix, la puissace et la force peblique. Ils ont même commis des excès, dont le souvenir seul fait frémir.

Pour mettre fin à ces désordres, la municipalité a fait marcher des forces contre les mutins, avec injonction de leur déclarer que la rigueur seroit employée pour les faire entrer dans leur devoir s'ils refusoient de se rétirer.

Cette premiere sommation a été fot mal reçue; ce qui a nécessité la proclamation de la loi martiale. Le drapeu rouge a été déployé; mais cette hode insubordonnée a déclaré hardiement qu'elle étoit libre, et que la loi martiale, ni aucune loi du monde ne pouvoit les empêcher de s'assembler; qu'ils

avoient une opinion à eux, et des requisitions à faire pour la diminution du pain, et autres griefs qu'ils alléguoient. Que si on ne s'empressoit de leur accorder tout ce qu'ils demandoient ils mettroient le feu au quatre coins de la ville. Cette menace a été accompagnée de gestes expressifs, qui marquoient la résolution la plus vive de l'exécuter.

On a senti dans le moment la nécessité de mettre à la raison des forcénés pareils. Les gardes nationales ont fait semblant de vouloir les charger ; ils se sont enfuis sur la Bourse, et l'attroupement a été là bien plus considérable.

Les citoyens armés pour la défense ont poursuivis ces entêtés perturbateurs, qui redoublant d'audace, ont jeté des pierres sur les gardes nationales ; ces derniers, justement irrités, se sont vus dans la nécessité de garantir leurs jours, et ont fait feu sur cette troupe de furieux ; il s'est élevé alors un combat vio-

lant ; car les personnes attroupées avoient également des armes qu'elles tenoient cachées ; vingt-deux de ces malheureux ont perdu la vie ; il y a eu un plus grand nombre de blessés, ainsi que quelques volontaires de la garde nationale.

Cet événement, aussi cruel qu'imprévu, a causé une allarme générale, qui n'a été réellement dissipée que dans la matinée du lendemain, qui a fait connoître toute l'horreur de ce désastre. Le peuple sembloit égaré par la fureur ; et si après une peine infinie le calme a enfin succédé, on doit ce bonheur à la sollicitude parernelle de la municipalité, et au courage de la garde nationale.

Puisse cet exemple mémorable effrayer les coupables, rassurer les bons citoyens : puisse cet incendie ne pas causer un embrasement général, nous sauver des horreurs d'une guerre civile.

De l'Imprimerie de L. L. Girard, rue des Vieux.